

Coomuniquer

Retrouvez vos **coopains** via votre section, un groupe, un événement ou dans l'annuaire des membres.

Pour entrer en relation avec un membre, il suffit de lui demander en allant sur son profil et de cliquer sur le bouton « ajouter », à droite de son nom. Une demande est alors envoyée. Toutes les demandes d'ajout de coopains sont présentes dans « mes coopains », onglet « mes demandes ».

Retrouvez vos messages reçus et envoyés à l'intérieur de la coopol dans « **ma messagerie** ». Le nombre de messages non lus s'affiche en rouge.

Cliquez sur le bouton « nouveau message », puis tapez les premières lettres du nom de votre coopain, le nom s'affiche automatiquement. Pour écrire à plusieurs coopains, séparez les noms par une virgule.

Analyser et cooproduire

Au sein d'un groupe ou d'une section, il est possible de produire des documents à plusieurs comme un tract, une pétition ou encore un courrier. Pour y accéder, rendez-vous sur un espace et cliquez sur l'onglet "documents collaboratifs".

La coopol met également à disposition des adhérents un ensemble de cartes de données socio-démographiques et électorales pour mieux analyser son environnement et mieux cibler ses actions en campagne. Pour y accéder, rendez-vous sur la page de votre section et cliquez sur l'onglet "cartes".

Vous y trouverez également les "cartes brûlantes" que vous pouvez remplir avec les résultats des dernières élections dans votre commune, utiles entre deux tours d'une élection, et pour qu'ensemble nous fabriquions la carte de données électorales la plus précise en France pour les prochaines élections !

Débattre et agir sur le terrain

Pour voir et rejoindre les groupes ou participer aux événements existant, rendez-vous dans la rubrique "**Tous les groupes**" ou "**Tous les événements**", ou saisissez un thème ou le nom d'un groupe dans le moteur de recherche général en choisissant "groupes" ou "événements".

La rubrique "Tous les événements" vous permet d'affiner votre recherche en vous rendant sur la carte générale ou de faire une recherche par date ou mots clés.

Pour organiser une action militante ou diffuser des informations (texte, image, vidéo, son ou liens) auprès des membres de la coopol, il suffit de cliquer sur le bouton "**créer un événement**" ou "**créer un post**". Vos événements et vos posts seront visibles sur votre profil et sur l'espace de publication.

www.lacoopol.fr



Démarrage rapide

La coopol, c'est quoi ?

*La coopol est un outil d'**organisation** en ligne au service de l'**action** sur le terrain. En se dotant d'outils efficaces et dédiés à l'action politique, les socialistes pourront gagner du temps et encore mieux cibler leurs actions militantes. Sur la coopol, on peut s'informer, organiser des actions politiques, débattre et produire ensemble, rapidement !*

S'inscrire

Pour s'inscrire, rendez-vous directement sur www.lacoopol.fr

A screenshot of the registration form on the website. It features two input fields for 'Courriel : *' and 'Mot de passe : *'. To the right of the password field is a link that says 'Demander un nouveau mot de passe'. Below the password field is a 'Se connecter' button. To the right of the entire form is a prominent green button labeled 'S'inscrire'.

Une fois inscrit, remplissez votre profil, modifiez vos informations personnelles et gérez vos notifications d'un clic sur le bouton **Paramètres**. Pour voir votre profil et retrouver vos posts, il vous suffit de cliquer sur **votre nom**.

Participer à la vie du PS

Suivez toutes les infos des socialistes sur votre page d'accueil dans les flux d'événements et de contenus : les **nouveaux événements**, les **posts** publiés, l'**activité des coopains** ... Un post ou un événement créé sur la page d'accueil sera rattaché uniquement au **profil du créateur** et n'apparaîtra sur aucun autre espace.

Pour rejoindre votre section, tapez son nom ou celui de la fédération dans le **moteur de recherche général** en sélectionnant l'un des **annuaires du PS ou du MJS** ou en les consultant dans la rubrique "Près de chez moi". Sur la page de la section, cliquez sur le bouton "rejoindre" dans le badge de présentation (nb: le secrétaire de section valide le rattachement et attribue le statut d'adhérent).

